



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2014/020

19 mai 2014

NOTIFICATION AUX PARTIES

DEUXIÈME PROROGATION DU DELAI POUR LA PRESENTATION DES RAPPORTS NATIONAUX -NOUVEAU DELAI: 30 MAI 2014-

Le Secrétariat PNUE/CMS a le plaisir d'annoncer que le délai pour la présentation des rapports nationaux a été prolongé une deuxième fois au **30 mai 2014**. Nous exigeons des Parties qu'elles soumettent leurs rapports sous le système de rapport en ligne (<http://cms-family-ors.unep-wcmc.org/>) incessamment sous peu.

Veillez prendre note que bien que les rapports nationaux soient acceptés après le 30 mai 2014, ceux qui nous parviennent après le délai ne seront pas pris en considération dans l'analyse et la synthèse des rapports nationaux qui seront préparés pour la COP.

Pour tout renseignement concernant le système veuillez vous adresser à l'Administrateur du renforcement des capacités, Francisco Rilla (frilla@cms.int) ou à Natalie Epler (nepler@cms.int).

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>